

CODE BLEU pour les services de garde



Le 20 février 2006

Lettre ouverte au premier ministre Harper, aux premiers ministres provinciaux et aux chefs des parties d'opposition :

Nous vous demandons de travailler de concert afin de tenir votre promesse d'instaurer un programme national de services de garde à l'enfance. Pour ce faire, il faut commencer par protéger les ententes entre le gouvernement du Canada et les provinces sur les services éducatifs et de garde.

Les ententes fédéral/provincial sur les services de garde ont été négociées de bonne foi. Elles constituent la base d'un système complet de services éducatifs et de garde qui répond aux besoins de toutes les familles canadiennes. Leur annulation retarde de plusieurs années le développement d'un programme national, et oblige les familles qui ont de jeunes enfants à se débrouiller toutes seules. Rompre ces ententes équivaldrait à abuser de la confiance du public et entraînerait des coupures d'environ 4 milliards de dollars dans le financement des services de garde.

Les électeurs n'ont pas mandaté le nouveau gouvernement pour faire marche arrière en matière de services de garde à l'enfance.

Bien que le soutien du revenu des familles soit un objectif politique louable, une allocation familiale imposable et un crédit d'impôt pour les employeurs **ne permettront pas** de créer des services éducatifs et de garde de grande qualité, viables et abordables. Les familles ont besoin de soutien du revenu et de services de garde financés par l'État.

Nous lançons l'appel à tous les gouvernements de protéger et de renforcer les gains réalisés en matière de services de garde à l'enfance.

Veuillez agréer, Messieurs, Mesdames, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

Nom	Adresse	Contact	Signature
-----	---------	---------	-----------

